

Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kalii dichromas crist

N°d'article 06460000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG Industriestrasse 35 9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301 Aquatic Acute 1 H400 Skin Sens. 1 H317 Resp. Sens. 1 H334 Skin Corr. 1B H314 STOT RE 1 H372 Aquatic Chronic 1 H410 Acute Tox. 2 H330 Repr. 1B H360FD Muta. 1B H340 Carc. 1B H350 Ox. Sol. 2 H272 Acute Tox. 4 H312

Classification selon les Directives CE

Classification Carc.Cat.2, R45

Muta.Cat.1, R46 Repr.Cat.2, R60-R61

T+, R26

T, R25-R48/23

Xn, R21 C, R34 R42/43 N, R50/53 O, R8

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12



Mention d'avertissement ***

Danger

Mentions de danger ***

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H350 Peut provoquer le cancer.

H340 Peut induire des anomalies génétiques. H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus.

H330 Mortel par inhalation. H301 Toxique en cas d'ingestion.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées

ou d'une exposition prolongée: qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au

même danger>.

H312 Nocif par contact cutané.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger





34



Très toxique



Comburar

Phrase(s) de risque

45	Peut provoquer le cancer.
46	Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
60	Peut altérer la fertilité.
61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
21	Nocif par contact avec la peau.
25	Toxique en cas d'ingestion.
26	Très toxique par inhalation.

Provoque des brûlures.

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

inhalation.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes

à long terme pour l'environnement aquatique.

8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Phrase(s) S

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche

50

%

de données de sécurité.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Dichromate de potassium

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionels"

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Dichromate de potassium

No. CAS 7778-50-9 No. EINECS 231-906-6

Concentration

Classification Repr.Cat.2, R60-R61

Muta.Cat.1, R46 Carc.Cat.2, R45

Xn, R21 T+, R26 T, R25-R48/23

O, R8 N, R50/53 C, R34 R42/43

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301 Aquatic Acute 1 H400 Skin Sens. 1 H317 Resp. Sens. 1 H334 Skin Corr. 1B H314 STOT RE 1 H372 Aquatic Chronic 1 H410 Acute Tox. 2 H330 Repr. 1B H360FD Muta. 1B H340 Carc. 1B H350 Ox. Sol. 2 H272 Acute Tox. 4 H312

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 >= 5

4. Premiers secours



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis du médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver à l'eau et au savon. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse stable aux alcools, Eau pulvérisée

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection respiratoire - Note. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les vapeurs. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Ne pas inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter la formation de poussières. Eviter la formation d'aérosol. Eviter l'exposition allongée ou repétée. Respecter les directives de sécurité et du



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

traitement mentionnées sur les enveloppes. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Dichromate de potassium

Liste SUVA Type MAK

Valeur 0,05 mg/m³

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le: 2011; Remarque: B

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Nettoyer complètement après le travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Masque complet

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes de protection; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

produit cristallin

рН			
Valeur	3.5	à	5.0
Concentration/H2O	29.4	g/l	
Température	25	$\mathcal C$	

Point de fusion

Etat

Valeur 390 ℃

Point d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

 $\begin{array}{ccc} \text{Valeur} & & \text{\mathfrak{C}} \\ \text{Remarque} & & \text{Non applicable} \end{array}$



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Hydrosolubilité

Valeur env. 29.4 g/l

Température 20 ℃

Octanol/water partition coefficient (log Pow)

log Pow 5

Temps d'écoulement

Remarque Non applicable

10. Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances organiques. Acides, Réagit au contact des métaux en poudre.

10.6. Produits de décomposition dangereux

potassium oxide, Chromium(VI)-oxide

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat

DL 50 25 mg/kg

Espèces rat

DL 50 25 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces lapin

DL 50 14 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces rat (femelle)

CL 50 29 mg/m³

Durée d'exposition 4 h

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Substance de référence Dichromate de potassium

Voie d'exposition par inhalation

Remarque May cause allergic reactions of respiratory system.

Substance de référence Dichromate de potassium

Voie d'exposition dermale

Remarque May cause allergic skin reactions.

Mutagénicité

Voie d'exposition orale Espèces rat

Dose 1 mg/kg Durée d'exposition 19 d

évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vivo.



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

Toxicité reproductrice

Remarque Peut causer défavorable reproductives effects.

Cancérogénicité

Espèces Homme

évaluation Peut causer le cancer.

Source IARC

Expériences issues de la pratique

Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et absorbé par la peau. Le produit attaque fortement la peau, les yeux et les mugueuses.

Autres données

les indications toxicologiques concernent le produit pur.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces Lepomis macrochirus

CL50 0.131 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Espèces Pimephales promelas

6 mg/l

Durée d'exposition 7 d

Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia

0.016 à 0.064 mg/l

Durée d'exposition 7 d

Espèces Daphnia magna

CE50 0.035 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Toxicité pour les algues

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 0.31 mg/l

Durée d'exposition 72 h

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Octanol/water partition coefficient (log Pow)

log Pow 5

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 3086

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SOLIDE TOXIQUE, COMBURANT, N.S.A

Sources de danger Dichromate de potassium

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1

Carte pour désignation du 6.1 5.1

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 3086

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TOXIC SOLID, OXIDIZING, N.O.S

Sources de danger Potassium dichromate

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1 Le danger secondaire 5.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage I

14.5. Dangers pour l'environnement

no

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 3086

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

TOXIC SOLID, OXIDIZING, N.O.S

Sources de danger Potassium dichromate

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 6.1 Le danger secondaire 5.1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage I

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

21	Nocif par contact avec la peau.
25	Toxique en cas d'ingestion.
26	Très toxique par inhalation.
34	Provoque des brûlures.

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la

peau.

45 Peut provoquer le cancer.

46 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.

48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée

par inhalation.



Nom commercial: Kalii dichromas crist

Numéro de la matiere: 064600 Version: 3 / CH Date de révision: 20.03.12

Replaces Version: 2 / CH Date d'impression: 13.08.12

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

60 Peut altérer la fertilité.

61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Hazard statements listed in chapter 3

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H330 Mortel par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée: qu'aucune autre voie d'exposition

ne conduit au même danger>.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.